



Vous faites un exposé sur un sujet précis ?

Vous avez entendu parler d'un document intéressant ?

Vous trouvez qu'une revue manque sur les rayons ?

**FAITES VOS PROPOSITIONS AUX
MEDIATHECAIRES**

Médiathèque

Guide du prêt

Lundi à vendredi : 8h00 – 17h00

Prévoyance 82
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. : 032 886 33 66

e-mail : epcmediatheque@rpn.ch

<http://polymathee.cifom.ch/chau-cpc/>

VOUS POUVEZ EMPRUNTER SIMULTANÉMENT

✘ des livres

✘ des TD

✘ des kamishibais

pour une durée de **1 mois**

✘ des DVD

pour une durée de **15 jours**

Le prêt est **gratuit**. Chaque étudiant est automatiquement inscrit, il suffit de s'annoncer auprès des médiathécaires pour emprunter ou d'emprunter seul via l'auto prêt. Les autres utilisateurs doivent s'inscrire.

Les documents portant une **pastille rouge** ne peuvent pas être empruntés.

Les revues sont à **consulter sur place**.

PROLONGATIONS

Si vous avez besoin des documents pour une plus longue période, vous pouvez les prolonger, pour autant qu'ils ne soient pas réservés.

La prolongation peut s'effectuer à la médiathèque, par l'auto prêt, par e-mail, à distance depuis le catalogue en ligne de la médiathèque ou en téléphonant au

032 886 33 66

RETARDS

Si les documents ne sont pas restitués dans les délais, des rappels vous parviendront :

Pré-rappel, 1^{er} et 2^{ème} rappel par mail gratuits

3^{ème} rappel par mail 10 CHF

4^{ème} rappel par courrier les documents sont **facturés + 10 CHF** de frais du 3^{ème} rappel. Si les documents sont rendus à ce moment-là, il ne reste que les 10 CHF de frais à payer.

SOUVENEZ-VOUS

✘ la poussière,

✘ la chaleur,

✘ les mauvaises manipulations,

✘ les traces de doigts,

✘ les appareils en mauvais état,

peuvent **endommager** ou **détruire les documents**.

Les réparations seront facturées.

MERCI DE NOUS AIDER À CONSERVER LA COLLECTION EN BON ÉTAT !

! La copie de DVD est interdite !

Seule une utilisation privée, c'est-à-dire effectuée dans le cercle des parents ou amis est autorisée.